



Montpellier, le 01 décembre 2025

Affaire suivie par :

Sophia AYMERICH

Fabrice DESTRUHAUT

Ludovic LEGRY

IA-IPR de mathématiques

Mél : olymp1maths@ac-montpellier.fr

Les IA-IPR de mathématiques

à

Mesdames et messieurs les professeurs de mathématiques

s/c de

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

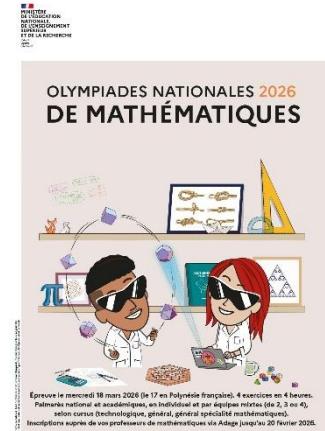
Objet : Olympiades de mathématiques de 1^{ère} – session 2026

L'épreuve des Olympiades de mathématiques pour la session 2025 se déroulera **le mercredi 18 mars 2026 au matin**.

Elle s'adresse aux élèves des classes de **premières générales ou technologiques**.

Les Olympiades sont un des temps forts de la [Semaine des Mathématiques](#), qui se déroulera du 14 au 25 mars 2026, et dont le thème pour cette année est « **Égalités** ».

L'enjeu des Olympiades de mathématiques est d'une part de valoriser des élèves ayant de très bonnes dispositions mathématiques mais aussi de rassembler le plus grand nombre d'élèves autour de la recherche collaborative d'un problème ouvert. Le concours s'inscrit pleinement dans les actions de promotion de notre discipline, en lien avec le Plan maths. Nous vous encourageons donc à communiquer l'intérêt de ce concours auprès de vos élèves et à motiver leur participation.



Les inscriptions et le recensement des coordonnateurs

Les inscriptions se font en une seule étape cette année : **l'inscription est nationale uniquement et se fait sur la plateforme Adage, d'ores et déjà ouverte et ce jusqu'au mardi 10 février 2026**, dont vous retrouverez les modalités sur [la page dédiée du portail pédagogique académique](#).

Il est à noter que cette inscription ne mentionne pas les groupes constitués pour la partie académique du sujet. Les compositions de ces groupes seront à indiquer sur la liste d'émargement remplie le jour de l'épreuve.

Dans chaque établissement impliqué, un professeur joue le rôle de « **coordonnateur olympiades** » afin de faciliter la communication entre l'inspection, la DEC et les établissements. Son nom et ses coordonnées devront nous être communiqués sur [le sondage en ligne pour le 10 février, délai de rigueur](#).

Pour toute question, il vous est possible d'écrire à l'adresse olymp1maths@ac-montpellier.fr

Le déroulement de l'épreuve

	Partie nationale	Partie académique
Horaires	Le mercredi 18 mars de 8h à 10h	Le mercredi 18 mars de 10h à 12h <i>après une pause de quelques minutes</i>
Modalités	Composition individuelle	Composition par équipes de 2 ou 3 candidats Equipe mixte souhaitée dans la mesure du possible
Exercices	2 exercices nationaux à traiter : - 1 commun pour tous les candidats, - 1 spécifique selon que le candidat suit ou non l'EDS mathématiques en voie générale	2 exercices académiques à traiter : - 1 commun pour tous les candidats, - 1 spécifique selon que les candidats suivent ou non l'EDS mathématiques en voie générale

Une attention sur la composition des équipes pour la partie académique

- Pour la partie académique, les candidats ne peuvent pas travailler de façon individuelle, sauf cas particuliers que nous examinerons au cas par cas.
- Les équipes doivent être constituées d'élèves de même profil (soit des élèves suivant l'EDS mathématiques, soit des élèves de série technologique ou ne suivant pas l'EDS mathématiques en voie générale).
- Les équipes sont composées à nouveau cette année de **2 ou 3 candidats**.
- Dans la mesure du possible, **les équipes sont mixtes**.
- La composition des équipes se fait en amont des épreuves et chaque coordonnateur Olympiades veille dans son établissement à ce que les équipes soient bien constituées avant le jour des épreuves.
- Dans chaque établissement, une feuille d'émargement complète sera fournie avec les sujets. Les compositions des équipes pour la partie académique y seront renseignées avec une numérotation et cette feuille d'émargement sera retournée avec l'ensemble des copies à la DEC.

La correction

- Un jury académique se réunira en avril 2026 pour corriger les copies et établir les différents palmarès. Il choisira également les copies qui seront envoyées au jury national pour un éventuel classement dans le palmarès national.
- Afin de préparer et faciliter le travail du jury, **les établissements qui le souhaitent pourront faire un tri des copies**, en répartissant selon deux catégories les copies pouvant potentiellement être classées au palmarès ou « remarquées par le jury » et les copies présentant un contenu très limité.
- L'ensemble des copies sera retourné à la DEC.

Le palmarès

- Il y aura au final **quatre palmarès** académiques : deux « individuels » (selon la série) et deux « par équipes » (selon la série). Les meilleures copies seront communiquées au jury national et pourront donc faire partie du **palmarès national**.
- Les copies ne figurant pas au palmarès mais montrant des qualités dans la réflexion mathématique seront distinguées dans la catégorie (non classée) des « **copies ayant retenu l'attention du jury** ». Les candidats de cette catégorie recevront une attestation nominative.
- Pour les autres copies, le nombre très important de candidats fait qu'il ne sera pas possible que chacun des participants ait un retour sur son travail. Toutefois, tous les candidats recevront **un certificat de participation**.

Quelques recommandations

- Les affiches sont dès à présent [téléchargeables](#) sur le site Eduscol.
- Nous vous encourageons à **proposer des séances de préparation** pour les élèves intéressés ; nous vous proposerons prochainement sur le portail pédagogique académique quelques conseils de préparation. Nous vous rappelons en particulier les pages olympiades du site [chingmath](#) conçu par Thomas Castanet, enseignant de mathématiques. Vous pourrez y télécharger des fiches de préparation et les imprimer pour les élèves intéressés.
- Nous vous invitons à consulter [la page Eduscol](#) dédiée aux Olympiades. Vous trouverez également des informations sur [la page dédiée du site Animath](#). Une partie des annales des sujets nationaux et académiques (jusqu'en 2019) est disponible sur [une page du site de l'APMEP](#). Vous y trouverez également un lien vers le [Bulletin Vert n°524](#), dans lequel Karim Zayana, inspecteur général en charge de ce concours, donne des conseils aux candidats.
- Nous remercions vivement les équipes enseignantes pour leur contribution au développement de l'engagement des jeunes filles et des élèves de la voie technologique pour ces Olympiades.

Nous vous remercions par avance pour votre engagement et votre implication dans l'organisation de ce concours et dans sa promotion auprès de vos élèves, et restons à votre écoute pour toute question sur ce sujet.

Pour les IA-IPR de mathématiques
Sophia Aymerich, Fabrice Destruhaut et Ludovic Legry